



LA FACILITATION DES ECHANGES A LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT:

Rôle, expérience et perspectives pour la mise en œuvre de
l'Accord de l'OMC sur la Facilitation des échanges

**1^{er} Forum pour les
CNFE, 23-27 Janvier
2017, Genève**

Dovi Amouzou
Département du
NEPAD, de
l'Intégration Régionale
et du Commerce
(ONRI)



Résumé

- I. Introduction: Définition et approche de la BAD en matière de Facilitation des échanges
- II. Le rôle de la BAD en matière de Facilitation des échanges
- III. Les interventions liées à la Facilitation des échanges
- IV. Perspectives pour la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la Facilitation des Echanges

**1^{er} Forum pour les
CNFE, 23-27 Janvier
2017, Genève**

***Département du
NEPAD, de
l'Intégration
Régionale et du
Commerce (ONRI)***



Introduction: Définition
et approche de la BAD
en matière de
Facilitation des
Echanges

- ❑ La Banque africaine de développement (BAD) a approuvé sa politique de coopération et d'intégration économique en 2000.
- ❑ En 2009, elle a approuvé sa stratégie d'intégration régionale (SIR) pour la période 2009-2012. Le délai de mise en œuvre de la SIR a été prolongé jusqu'en 2014,
- ❑ Le 15 Novembre 2014, la Banque a approuvé une nouvelle Politique et Stratégie d'Intégration Régionale (PSIR) pour la période 2014-2022.
- ❑ La SIR a été suivie par la préparation de quatre documents de stratégie d'intégration régionale (DSIR) couvrant les régions de l'Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Afrique Orientale et Australe, pour la période 2011-2015.



Introduction: Définition
et approche de la BAD
en matière de
Facilitation des
Echanges

- ❑ La vision de la Banque en matière de facilitation des échanges est intuitivement liée au concept d'**intégration régionale**.
- ❑ **L'intégration régionale** est « le résultat des processus, y compris les accords de coopération, la mise en œuvre des traités intergouvernementaux et de processus axés sur le marché, à travers laquelle les économies des pays d'une région deviennent plus étroitement liées » , (SIR, 2009)
- ❑ l'intégration régionale porte sur la construction d'un continent stable, intégré et prospère regroupant des pays compétitifs, diversifiés, dotés d'une économie durable et pleinement actifs dans le cadre des échanges et des investissements mondiaux (PSIR, 2014-2023).



Introduction: Définition
et approche de la BAD
en matière de
Facilitation des
Echanges

- ❑ La Politique et Stratégie d'Intégration Régionale comporte **deux piliers**:
 - le **développement des infrastructures régionales,**
 - **l'industrialisation et le commerce**
- La mise en œuvre étant accompagnée par élément transversal qui concerne le **renforcement des capacités**
- ❑ La Banque cible tant **l'infrastructure matérielle** et **immatérielle** (par ex. les politiques et instruments de facilitation du commerce et des services).
- ❑ La facilitation du commerce et le rôle qu'elle joue dans la valorisation du potentiel de croissance des économies en Afrique n'a jamais été aussi important que depuis la signature de **l'Accord de l'OMC sur la Facilitation des Echanges (AFE)** en novembre 2013 à Bali.



Le rôle de la BAD en matière de Facilitation des échanges

- ❑ Pour son soutien à l'intégration régionale en Afrique, le Groupe de la Banque continue de piloter plusieurs initiatives de **dimension continentale** :
 - ❖ la Zone de libre-échange continentale,
 - ❖ le Programme pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA),
 - ❖ le Programme pour le Développement de l'Infrastructure en Afrique (PIDA, et
 - ❖ le Programme de stimulation du commerce intra-africain

- ❑ Les opérations de la Banque couvrent les projets, et toute autre intervention, y compris des **études, l'assistance technique, le dialogue politique**, etc.

Le rôle de la BAD en matière de Facilitation des échanges

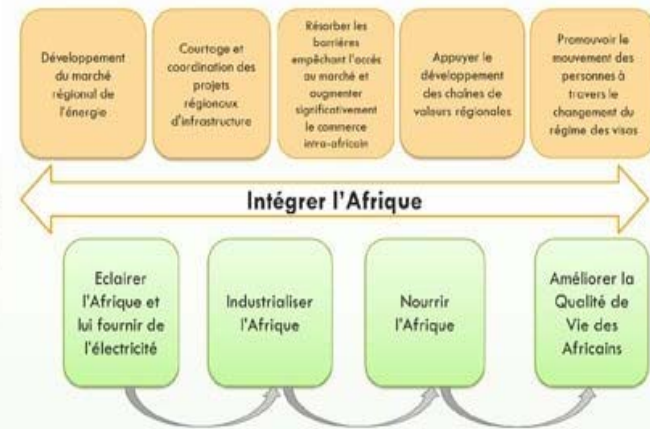
Intégrer l'Afrique : le défi

Commerce intra-africain limité



Obstacles au commerce intra-africain :

- Déficit d'infrastructures
- Politiques cadres réglementaires fastidieux
- Barrières non-tarifaires importantes
- Capacité limitée des Communautés économiques régionales



- La nouvelle vision de la Banque qui met l'accès sur les 'Top cinq' dont **l'intégration**
- Il s'agit de 'électrifier l'Afrique, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, **intégrer l'Afrique** et améliorer la qualité de vie des africain'.



Le rôle de la BAD en matière de Facilitation des échanges

La mise en œuvre de la FE au sein de BAD s'articule autour de **deux approches** :

- ✓ Intégration des dimensions de FE dans la conception et la mise en œuvre des projets routiers transfrontaliers
- ✓ Les opérations et initiatives de facilitation des échanges: où, la BAD appuie directement des activités visant à renforcer la capacité des organes et institutions directement impliqués dans la facilitation des échanges.



Le rôle de la BAD en matière de Facilitation des échanges

- ❑ La Banque a soutenu et continue de soutenir les réformes de politique ayant un fort impact sur le développement des échanges, et du commerce intra-africain
- ❑ Au cours des dix dernières années, la BAD a investi plus de **22 milliards de dollars** dans la construction des infrastructures nécessaires à l'Afrique pour stimuler son commerce et sa croissance économique
- ❑ Dans **les cinq régions du continent**, elle a financé des routes, des ponts, des postes frontières, des fibres optiques, des pools énergétiques des chemins de fer, des aéroports et des ports
- ❑ Dans plusieurs domaines liés à l'accélération de la **transparence** et la **modernisation des douanes**, la **conformité** aux normes et l'amélioration du cadre légal et réglementaires et l'élargissement de l'accès aux **infrastructures de transport**, etc.



Le rôle de la BAD en matière de Facilitation des échanges

- ❑ La Banque a sensiblement augmenté sa part des opérations de soutien à l'intégration régionale (opérations multinationales) de **15% (2010) à 33% (2015)**
- ❑ Le portefeuille actif de la BAD en **2015** est de **4,4 milliard de dollars** pour les projets multinationaux de transport régional et transfrontalier visant l'intégration et la facilitation des échanges
- ❑ La BAD finance un nombre croissant de projets d'intégration régionale, se basant sur des **programmes continentaux**.



Le rôle de la BAD en matière de Facilitation des échanges

Quelques exemples de projets liés à la Facilitation des échanges

Projet

- i. Projet de développement du corridor routier de Nacala (Malawi/Zambie/Mozambique)
- ii. Projet de nouveau terminal à conteneurs au port de Walvis Bay (Namibie)
- iii. Expansion du port de Lomé (Togo)
- iv. Projet de facilitation du transport sur les corridors Douala-Bangui et Douala-N'Djamena (Cameroun-RCA-Tchad)
- v. Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Dakar (Mali-Sénégal)
- vi. Amélioration du corridor de transport Nord-Sud, pont de Kazungula (Zambie-Botswana)
- vii. Projet du corridor Abidjan-Bamako



Le rôle de la BAD en matière de Facilitation des échanges

Quelques exemples de projets liés à la Facilitation des échanges

Projet

- i. Projets d'accompagnement des CER et des Etats membres dans la mise en œuvre des FE (la CEEAC, tripartite – SADC, COMESA et EAC)
- ii. Les réformes douanières (Afrique centrale et occidentale)
- iii. Appui à la gestion douanière (SADC, UEMOA)
- iv. Développement de stratégies d'aide au commerce (CEEAC et Swaziland)
- v. Harmonisation de politique commerciale (région du fleuve Mano)
- vi. Appui aux pays en matière du commerce (Libéria, Tanzanie).



Enseignements et perspectives

QUELQUES AXES D'INTERVENTION ENVISAGES

- ❖ un rôle de premier plan dans l'appui à la mise en œuvre de l'AFE sur le continent;
- ❖ Soutien à des projets d'appui institutionnel aux CER;
- ❖ Soutien à actions concrètes visant à améliorer certains indicateurs de facilitation des échanges;
- ❖ Soutenir les réformes de facilitation des échanges d'un manière compatible avec l'AFE;
- ❖ Renforcer le développement des infrastructures de transport et de transit (Projet d'amélioration des corridors);
- ❖ Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies.



Les recommandations

- Renforcer le dialogue politique avec les CER et les pays membres régionaux pour une plus grande appropriation des projets,
- Favoriser plus de souplesse dans les procédures de la banque pour une exécution rapide et diligente des projets,
- Accorder une attention aux mécanismes de coordination inter agence dans la mise en œuvre,
- Nécessité de s'adapter aux priorités parfois changeantes,
- Privilégier les approches régionales en matière de facilitation des échanges.



Les recommandations

- Renforcer la participation et la coopération du secteur privé et les milieux d'affaires,
- Elargir le partenariat au-delà des outils traditionnels pour le financement des projets de FE en particulier la mise en œuvre de l'AFE,
- Une assistance technique bien financée et coordonnée à long terme fondée sur un partenariat entre donateurs et bénéficiaires, Assurer un suivi-évaluation des opérations,
- Le recours massif aux innovations technologiques et le renforcement des capacités.



Conclusion

La BAD est engagée aux côtés des PMR, des CER et des partenaires techniques comme la BM, l'EU, l'OMC, la CNUCED, l'OMD, les Comités nationaux de facilitation des échanges (CNFE) en vue de mener à bien les efforts de facilitation des échanges sur le continent africain afin de permettre aux Etats africain de participer activement au commerce global.



MERCI

THANK YOU

**1^{er} Forum pour les
CNFE, 23-27 Janvier
2017, Genève**

***Département du
NEPAD, de
l'Intégration Régionale
et du Commerce
(ONRI)***